Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture des Yvelines

Commune de JAMBVILLE

Informations sur les risques naturels et technologiques

pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° BDSC 2018/24 du 12/02/2019 mis à jour le

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n — **oui** X **non** ____

Plan R.111-3	date **02 novembre 1992**	aléa **Inondation**	
	date	aléa	
	date	aléa	
	date	aléa	

Les documents de référence sont :

DDRM — Consultable sur Internet X

Plan R.111-3 « Inondation » (disponible en mairie) — Consultable sur Internet

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t — **oui** ____ **non** X

	date	effet
	date	effet
	date	effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet ____

Consultable sur Internet ____

Consultable sur Internet

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m — **oui** ____ **non**X

	date	effet
	date	effet

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

	Forte	Moyenne	Modérée	Faible	Très faible
La commune est située dans une zone de sismicité	zone **5**	zone **4**	zone **3**	zone **2**	Zone **1** X

pièces jointes

5. Cartographie, remarques et observations

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Cartographie des risques naturels prévisibles (ci-jointe)

Pour le risque de pollution des sols, consulter le site de la DRIEE, http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date de parution :

Le Chef du Service des Sécurités
Adjointe au Directeur de Cabinet

Sophie MIEGEVILLE

Pour le Préfet,
Le Sous-préfet, Directeur de cabinet

Thierry LAURENT

Maître d'ouvrage

Préfecture des Yvelines

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES YVELINES

Service Interministériel
de défense et de protection civile

Bureau de la prévention des risques
et de la sécurité du public

1, rue Jean Houdon
78010 VERSAILLES Cedex
Tél. : 01.39.49.78.00

Information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers

Cartographie des risques naturels prévisibles et technologiques majeurs

édition du : 12/01/2015

Département des YVELINES

Commune de JAMBVILLE

LÉGENDE

Risques naturels :

PPRi approuvé, PPRi prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque d'inondation

PPRn mouvement de terrain approuvé ou prescrit ou article R.111-3 du code de l'urbanisme

Périmètre de risque de cavité souterraine ou de front rocheux

Périmètre de risque retrait-gonflement des argiles

Risques technologiques :

PPRt approuvé ou périmètre prescrit

Périmètre de risque technologique

Limites :

Départementale Communale Commune concernée

Sources des données :PPRi et R.111-3 inondation : DDT78,
PPRn et R.111-3 mouvement de terrain : DDT78 et IGC, PPRt : DDR78 et DRIEE-IdF
Fond de plan numérique : copyright Scan25® et BD Carto®, IGN

Avertissement :
Ce document d'information n'a pas de valeur juridique. Il ne peut être opposable aux tiers, ni se substituer aux réglementations en vigueur. Il est évolutif et sera mis à jour en fonction de l'état des connaissances des risques majeurs.

échelle : 1/25.000e

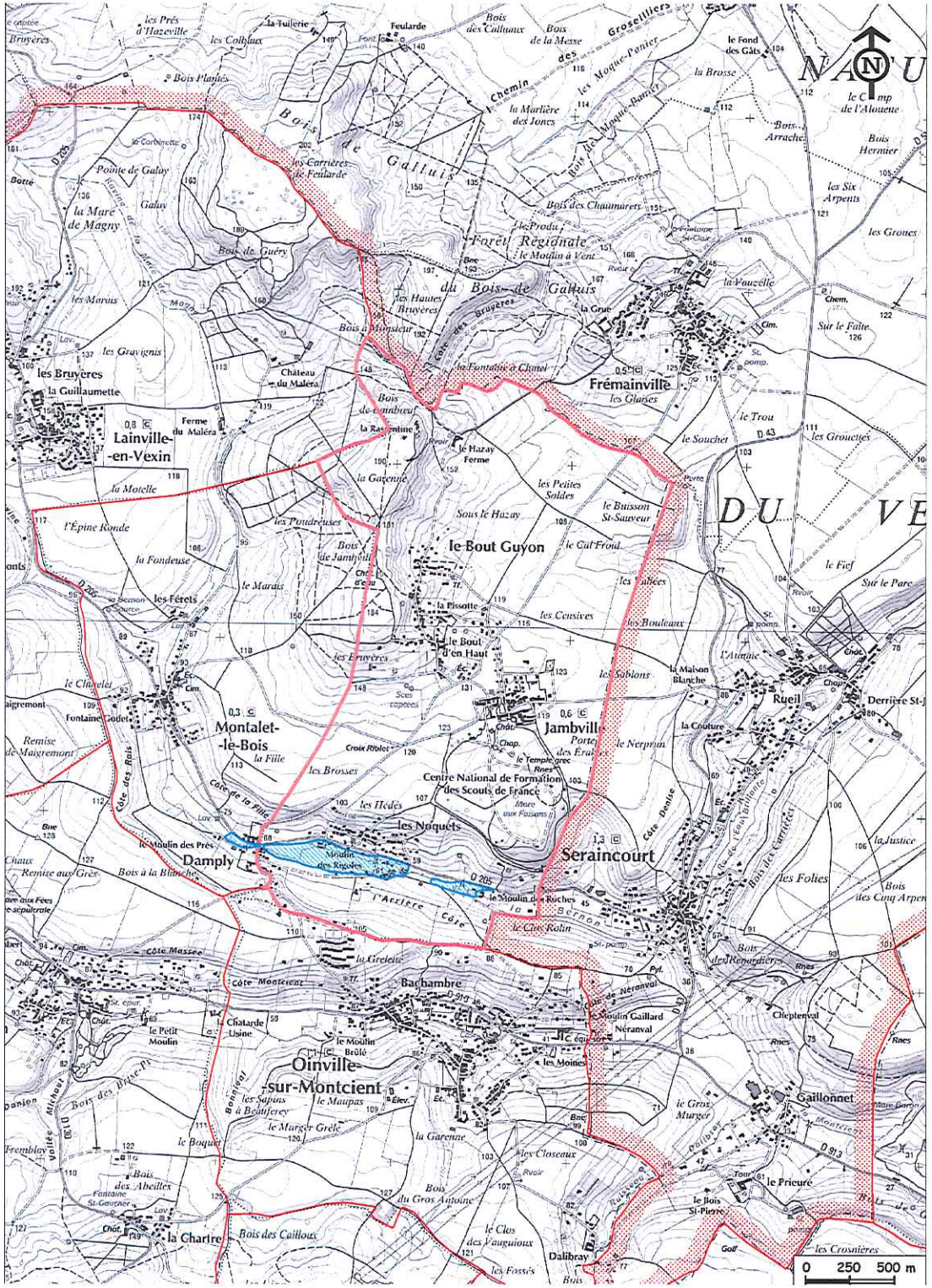

Maître d'œuvre

Direction départementale des territoires des Yvelines

Service de l'environnement / Inondations - ouvrages hydrauliques
35, rue de Noailles - BP.1115
78011 VERSAILLES Cedex
Tél. : 01.30.84.30.00